

FOOTBALL LYCEES

Championnat d'Académie
Règlements

Année Scolaire 2016/2017

Modifications au 29/11/2016 en bleu

Cadre référent : Christophe NORCINI – christophe.norcini@unss.org – 06.82.78.09.58

Secrétaire en charge du dossier Football : Marie HELIER – marie.h.unss@orange.fr – 01.46.28.86.67

RAPPELS DE REGLEMENTS

Extraits de la Fiche Sport Nationale Football

Introduction

- Nouveau [Plan National de Développement du Sport 2016/2020](#) (*lien hypertexte*).
- La réglementation du sport se réfère à la fois au Règlement Intérieur, au [Règlement Fédéral UNSS](#) et à la [Fiche Sport](#) (*liens hypertextes*).
- **Rappel :** Le **Jeune Officiel ne peut pas être compétiteur**, et peut appartenir à un autre établissement de l'Académie. Cependant, sur l'Académie de Paris, nous autorisons les JO compétiteurs uniquement sur les phases de districts et la Coupe de Paris (en aucun cas sur le Championnat d'Académie et les Championnats Inter-Académies).
- Au niveau du baccalauréat, les élèves ayant obtenu un podium lors des Championnats de France et/ou une certification Jeune Officiel National ou International, peuvent prétendre à la validation de l'option facultative E.P.S.
- Seuls les élèves de secondes et de premières peuvent prétendre à cette validation, et les élèves de terminale redoublant si le niveau a été obtenu l'année précédente.

Compétition

Calendrier national

- **Cadets Garçons Equipes Etablissements**
Troyes, Département de l'Aube, Académie de Reims.
Du Lundi 15 mai 2017 au jeudi 18 mai 2017.
Date butoir des qualifications, mercredi 19 avril 2017.
- **Juniors Garçons Equipes Etablissements**
Ville non définie à ce jour, Département de la Somme, Académie d'Amiens.
Dates non définies à ce jour.
Date butoir des qualifications, mercredi 8 mars 2017.

Catégories d'âge 2017

Benjamins (U11 U12 U13)	nés en 2004, 2005 et 2006
Minimes (U14 U15)	nés en 2002 et 2003
Cadets (U16 U17)	nés en 2000 et 2001
Juniors (U18 U19)	nés en 1998 et 1999
Seniors (U20 et avant)	nés en 1997 et avant

Certificat Médical

Le Certificat Médical n'est plus nécessaire **sauf** pour les sports suivants : Rugby, Boxe Assaut, Savate Boxe Française, Tir sportif, Parapente.

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Football à 7 Cadets Garçons

Précisions spécifiques

LICENCIÉS AUTORISÉS	Minimes Cadets
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble des championnats Cadets avec M2, C1, C2 sur la liste de composition d'équipe déposée à l'accueil Mixité interdite Surclassement interdit
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	6
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12
BALLONS FILLES	Taille 5
BALLONS GARÇONS	Taille 5
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 30'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 20'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	90'
MIXITÉ	Pas de mixité

Informations complémentaires

RÈGLEMENT	UNSS
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement fédéral (II, B : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Football à 7 Juniors Garçons

Précisions spécifiques

LICENCIÉS AUTORISÉS	Cadets Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble des championnats Juniors avec C2, J1, J2 sans limitation de nombre Mixité interdite Surclassement interdit
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	6
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12
BALLONS FILLES	Taille 5
BALLONS GARÇONS	Taille 5
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 35'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 25'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	105'
MIXITÉ	Pas de mixité

Informations complémentaires

RÈGLEMENT	UNSS
TENUE DE COMPETITION	Cf Règlement fédéral (II, B : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.

Points attribués et gestion des égalités

- Les informations ci-dessous sont applicables à tous les championnats.
- Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	4 points
Match nul et vainqueur aux tirs au but	2 points
Match nul et perdant aux tirs au but	1 point
Match perdu ou forfait	0 point

- Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure. Dans ce cas : match gagné 5-0.

REGLEMENT SPECIFIQUE PARISIEN

Formules de Championnats

Cadets Garçons

- 7 équipes engagées (voir calendrier), réparties en une unique.
- Matches aller en phase de poule, puis matchs de classements places 1^e à 7^e.
- Début du Championnat d'Académie le mercredi 9 novembre 2016.
- Finale Académique le mercredi 15 mars 2017.
- Championnat Inter-Académique le mercredi 19 avril 2017.

Juniors Garçons

- 3 équipes engagées (voir calendrier), réparties en une poule unique.
- Formule de championnat sous forme de 4 triangulaires.
- Début du Championnat d'Académie le mercredi 9 novembre 2016.
- Finale Académique le mercredi 1^{er} février 2017.
- Championnat Inter-Académique le mercredi 1^{er} mars 2017.

Indisponibilités et accompagnateurs

- Vous devez nous fournir TOUTES les dates d'impossibilités pour vous et vos équipes le plus tôt possible (au moins 10 jours avant afin de ne pas être bloqué dans les calendriers). Les absences sont régulièrement redemandées par e-mail sans que personne n'y prête attention...
- Vous devez avoir suffisamment d'accompagnateurs pour vos équipes car nous ne garantissons pas que toutes vos équipes jouent au même endroit. Vous devrez aussi nous communiquer les coordonnées des accompagnateurs

Forfaits, retard, constitution des équipes

Forfaits

- Après 2 forfaits, une équipe est rayée du Championnat.
- Au bout d'un quart d'heure de retard non prévenu de l'adversaire, l'équipe à l'heure peut décider de faire le match ou non.

Retards

- Si le 1^{er} match de l'après-midi démarre avec un quart d'heure de retard ou plus, il devra impérativement se terminer à l'heure prévue, de façon à ne pas pénaliser les matchs suivants (le temps de jeu devenant au minimum le temps d'une mi-temps + 5 minutes).
 - o Si cela est impossible, l'équipe en retard sera déclarée perdante.
 - o Si les deux équipes sont en retard et que le temps restant est trop court, le match sera considéré comme égalité.
- Les 2^{èmes} matchs de l'après-midi devront impérativement commencer à l'heure, sinon le même règlement s'appliquera

Constitution des équipes

- Cadets Garçons :
 - o M2, C1, C2
- Juniors Garçons
 - o C2, J1, J2 sans limitation de nombre

- **Compte-tenu du changement de réglementation concernant les catégories, chaque responsable d'équipe devra impérativement présenter la liste des licences des élèves de l'équipe (avec photo et visée par le chef d'Etablissement) à ses adversaires avant chaque match. Si cette démarche n'était pas effectuée, elle pourrait faire l'objet d'une réclamation de l'adversaire sur la feuille de match.**

- Les équipes en convention ne peuvent pas participer en Championnat d'Académie.

Les feuilles de matchs

- Le score du match doit impérativement être communiqué avant le jeudi 10h00 au S.R. (mail : marie.h.unss@orange.fr / fax : 01.46.28.09.90 / texto : 06.82.78.09.58 / message téléphonique : 01.46.28.86.67).
- La feuille de match doit être envoyée au SR avant le jeudi soir pour le Championnat d'Académie et la Coupe de Paris (mail : marie.h.unss@orange.fr / fax : 01.46.28.09.90).
- Possibilité d'envoyer une feuille de match par équipe avec le score sur au moins une des deux feuilles.
- Pour chaque feuille de match reçue avant le jeudi soir, un bonus est attribué à l'équipe : +1 point. Ces bonus ne serviront qu'à départager les équipes en cas d'égalité à la fin des phases de poules (voir page X).
- Pour rappel : Les contestations doivent être notifiées sur la feuille de match. Aucune contestation ne sera traitée par le SR si tel n'est pas le cas. Si contestation il y a, une seule feuille de match doit être signée des deux parties.

Les points attribués

- Voir page 5.

Jeunes Arbitres

- Les équipes devront obligatoirement avoir un Jeune Arbitre qui participe à l'arbitrage pendant la rencontre et ceci quelle que soit la phase de championnat (c'est-à-dire dès les phases de districts). **Ce Jeune Arbitre n'est pas dans l'obligation d'avoir une certification district, départementale ou académique. Il peut être « sans niveau », le but étant de le former.**
 - **Ce J.O. doit obligatoirement être inscrit sur la feuille de match** (se référer au chapitre Feuilles de matchs de ce règlement).
 - De la même manière que pour les feuilles de matchs, un bonus est attribué à l'équipe : +1 point. Ces bonus ne serviront qu'à départager les équipes en cas d'égalité à la fin des phases de poules
 - Aux championnats Inter-Académiques, aucune équipe ne sera sélectionnée sans J.O de niveau académique.
 - Le J.O peut être d'une autre A.S.
 - **Certification théorique le 18 janvier 2017.**
 - Remontée des QCM au Service Régional le 23 janvier 2017.
 - Harmonisation impérative des différents centres d'accueil.
 - Accompagnement obligatoire du professeur. Souhait : élèves motivés, disciplinés et « préparés ».
 - **Stage maintenu à Clairefontaine, les 3 et 4 mars 2017.**
 - 26 élèves seront retenus pour ce stage académique 2017.
 - Les conditions de sélection sont à débattre en commission (quotas par établissements, niveau pratique, note aux tests, harmonisation au sein du SR avec les autres activités, nombre de benjamins...).
 - **Les référents :**
 - Yannick COIGNARD ; Didier FRANQUE et Eric JAOUEN.
 - Il est évident que dès le début des Championnats, les enseignants prennent en tutelle l'arbitrage des jeunes (avec éventuellement une petite avance pour ces jeunes lors de l'évaluation de janvier sur les résultats des tests théoriques et la sélection pour le stage à Clairefontaine).
- Les élèves qui seront certifiés Académique lors du Stage Jeunes Officiels de Clairefontaine seront convoqués par le Service Régional afin d'arbitrer les demies finales et finales des différents championnats. ces élèves auront obligation de venir. Même s'ils sont joueurs dans leur équipe et que leur équipe est qualifiée pour une finale.**

- **Il serait souhaitable qu'une « politique » de formation des Jeunes Officiels soient mise en place par les professeurs. En effet, chaque année les Lycées qualifiés aux Championnats Inter-Académiques se retrouvent sans Jeunes Officiels, obligés de faire appel aux J.O. d'autres établissements. Il est normal de faire appel à un J.O. académique d'un autre établissement si vous n'en avez pas, cependant si vous en avez, vous devez privilégier l'élève en tant que J.O. et non en tant que joueur. Par ailleurs, il n'est pas normal « d'emprunter un J.O. » à un autre établissement scolaire sans même avoir fait la démarche de formation.**

Divers

- **Protège-tibias** : Nous incitons fortement les A.S à se doter de protège-tibias (moins de 5€ pièce sur DécaPro), afin d'assurer la sécurité des élèves.

Les qualifications pour l'Inter-Académique

- Une équipe par catégorie et par Académie (triangulaire).

Les temps de jeu

Catégorie	Nombre de matchs	Temps de jeu	Temps total (pause de 10 min. incluse)
Cadets	Un match	2 x 30'	1 heure 10 minutes
	Plusieurs matchs	2 x 20'	50 minutes
Juniors	Un match	2 x 35'	1 heure 20 minutes
	Plusieurs matchs	2 x 25'	1 heure

ATTENTION : 5 minutes entre chaque mi-temps, 5 minutes entre chaque match si plusieurs matchs.